



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00699710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 15/12/2022

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie Lambert, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie Lambert (à compter de la question n° 7).

OBJET : 47. Marché d'approvisionnement en livres et fournitures scolaires des écoles publiques de Besançon et de certaines directions municipales - Autorisation de signature du marché

Délibération n° 2022/006997

**Marché d'approvisionnement en livres et fournitures scolaires des écoles
publiques de Besançon et de certaines directions municipales
Autorisation de signature du marché**

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	23/11/2022	Favorable unanime

Résumé :

L'actuel marché d'approvisionnement en livres et fournitures scolaires arrive à échéance le 10 mai 2023.

Il est destiné à répondre aux besoins des élèves scolarisés en école maternelle, élémentaire et primaire publiques de Besançon, mais aussi aux services périscolaires de la Direction de l'Education. Ce marché répond également aux besoins de certaines directions municipales (Maisons de quartier, Musées, notamment).

L'actuel marché d'approvisionnement en livres et fournitures scolaires arrive à échéance le 10 mai 2023.

Il est destiné à répondre aux besoins des élèves scolarisés en école maternelle, élémentaire et primaire publiques de Besançon, mais aussi aux services périscolaires de la Direction de l'Education.

Ce marché répond également aux besoins de certaines directions municipales (Maisons de quartier, Musées, notamment).

Il est nécessaire de renouveler ce marché. Il sera passé sous forme d'un d'appel d'offres ouvert à bons de commandes, avec un montant maximum par lot.

Ce marché sera composé de deux lots :

- lot 1 : livres scolaires ; montant annuel maximum : 95 000 € HT ; ce lot comprend entre autres les manuels scolaires, les dictionnaires et les livres de bibliothèque destinés aux écoles,
- lot 2 : fournitures scolaires ; montant annuel maximum : 180 000 € HT ; ce lot comprend l'ensemble des fournitures scolaires nécessaires aux élèves, c'est-à-dire matériel d'écriture, fournitures diverses.

Le marché initial aura une durée d'un an, à compter du 11 mai 2023, avec possibilité de reconduction tacite chaque année pendant 3 ans, soit une durée maximale de 4 ans.

La procédure utilisée sera celle de l'appel d'offres ouvert prévue aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Conformément aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, il est proposé de conclure un accord-cadre à bons de commande, avec montant maximum par lot.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le marché d'approvisionnement en livres et fournitures scolaires des écoles publiques de Besançon et de certaines directions municipales avec les attributaires qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

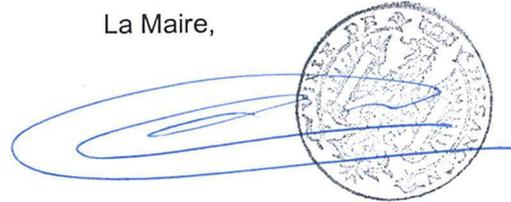
La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.